Envoyé en préfecture le 10/06/2015

Recu en préfecture le 10/06/2015 2015.04.01

ID: 032-243200417-20150602-2015_04_01-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **DÉPARTEMENT DU GERS** ARRONDISSEMENT DE CONDOM COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le 2 juin à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant Joël SAINT-MARTIN, BELLOT Daniel, BOISON Maurice remplacé par son suppléant Jean-Louis DUBUC, BOUE Henri, COLAS Thierry, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre, FERNANDEZ Xavier, GOZE Marie-José, LABATUT Michel, LABORDE Martine, MAURY Jacques, MESTE Michel, RODRIGUEZ Jean remplacé par sa suppléante Pascale ULIAN, SAINT-MEZARD Guy, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CHATILLON Didier, DELPECH Hélène, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTINEZ Françoise, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, PINSON Alain, ROUSSE Jean-François, SACRE Thierry, SONNINO Marie, TURRO Frédérique et VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS EXCUSÉS: BARRERE Etienne, DUPOUY Francis TOUHE-RUMEAU Christian, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, MARTIAL Vanessa, OUADDANE Atika et TRAMONT Jean.

ABSENTS: MONDIN-SEAILLES Christiane.

PROCURATIONS: TOUHE-RUMEAU Christian a donné procuration à DUBOS Patrick, CAPERAN Paul a donné procuration à SAINT-MEZARD Guy, CARDONA Alexandre a donné procuration à GARCIA Marie-Paule, MARTIAL Vanessa a donné procuration à Rose-Marie MARCHAL et TRAMONT Jean a donné procuration à SACRE Thierry.

SECRETAIRE: SONNINO Marie.

OBJET: INSTALLATION NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Président rappelle la démission de Monsieur Jean MARTIN, maire de Larroque-Saint-Sernin, et la vacance de fait de son siège de conseiller communautaire titulaire.

Il mentionne que lors du conseil municipal de Larroque-Saint-Sernin du 31 mars 2015, Monsieur Jean RODRIGUEZ a été élu comme maire et Madame Pascale ULIAN comme première adjointe à la place de Madame Chantal BOURDIEU.

Monsieur le Président expose qu'en cas de vacance d'un siège dans les communes de moins de 1 000 habitants, en vertu de l'article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau.

Monsieur le Président dit que :

- Monsieur Jean RODRIGUEZ devient conseiller communautaire titulaire ;
- Madame Pascale ULIAN devient conseillère communautaire suppléante à la place de Madame Chantal BOURDIEU.

Monsieur le Président rappelle également la délibération n° 2014.03.10 en date du 6 mai 2014 portant création des commissions thématiques intercommunales.

Il mentionne la demande de Monsieur Thierry COLAS pour intégrer la commission économie et finances.

Envoyé en préfecture le 10/06/2015

Reçu en préfecture le 10/06/2015

Affiché le

Il propose que:

- Monsieur Jean RODRIGUEZ soit substitué à Monsieur Jean MARTIN dans les commissions dont il était membre à savoir les commissions suivantes, comme membre titulaire :
 - Economie et Finances ;
 - Affaires Sociales ;
 - Environnement;
 - Travaux :
 - Prospective et Transfert de charges ;
 - Commission locale d'évaluation des transferts de charges ;
- Monsieur Thierry COLAS devienne membre de la commission Economie et Finances.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

INSTALLE Monsieur Jean RODRIGUEZ dans les fonctions de conseiller communautaire titulaire pour la commune de Larroque-Saint-Sernin ;

PREND ACTE que Madame Pascale ULIAN devient conseillère communautaire suppléante pour la commune de Larroque-Saint-Sernin ;

DESIGNE Monsieur Jean RODRIGUEZ dans les diverses commissions de la Communauté de Communes de la Ténarèze, comme indiqué ci-après :

- Economie et Finances;
- Affaires Sociales;
- Environnement;
- Travaux;
- Prospective et Transfert de charges ;
- Commission locale d'évaluation des transferts de charges ;

DESIGNE Monsieur Thierry COLAS comme membre de la commission Economie et Finances.

Pour extrait conforme le 8 juin 2015.

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Maire de Condom.

Gérard DUBRAC